RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00670
Numéro SIREN : 423 712 934
Nom ou dénomination : ABER-PROPRETE SAPHIR

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2023 sous le numéro de dépôt 3609

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE SAPHIR — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 4 RUE HENRI POLLES 35136 ST JACQUES — Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 42371293400151 — Néant ☐ *

360

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092022 Net 3	N-1 30092021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 016	AG 6 016		
	Fonds commercial (1)	AH	1 726 577	AI	1 726 577	1 726 577
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	8 630	AK 8 630		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	13 123	AQ 9 230	3 893	5 453
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 447 984	AS 1 832 479	615 504	557 141
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 556 747	AU 985 602	571 145	473 183
	Immobilisations en cours	AW				
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	40 462	BI	40 462	40 083
	TOTAL (II)	BJ	5 799 539	BK 2 841 957	2 957 582	2 802 437
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	76 129	BM	76 129	59 607
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 769 355	BY 352 726	4 416 630	4 049 094
	Autres créances (3)	BZ	494 148	CA	494 148	891 380
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	300 000	CE	300 000	200 000
	Disponibilités	CF	4 613 019	CG	4 613 019	4 000 969
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	38 926	CI	38 926	27 714
	TOTAL (III)	CJ	10 291 577	CK 352 726	9 938 851	9 228 765
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	16 091 116	1A 3 194 683	12 896 433	12 031 202

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0 | (3) Part à plus d'un an : CR 508 730

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Dossier N° 000006 en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DÉPOT DU 13 AVR. 2023 TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ARNR PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 246 700)	DA	246 700	246 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 599 997	1 599 997
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	24 670	24 670
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 161 876	3 785 266
	Report à nouveau	DH	387 939	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	877 054	946 487
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	7 298 235	6 603 120
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 129	6 314
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	682 878	678 865
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 728 211	4 535 909
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	182 698	206 815
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	281	180
	TOTAL (IV)	EC	5 598 198	5 428 082
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 896 433	12 031 202

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	5 598 198	5 428 082
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Dossier N° 000006 en Euros.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire (article 53 du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	356 350	FB		FC	356 350	351 738
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	23 407 685	FH		FI	23 407 685	19 642 655
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	23 764 035	FK		FL	23 764 035	19 994 393
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	75 799	60 247
	Autres produits (1) (11)					FQ	64	73
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	23 839 898	20 054 713
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	623 364	600 050
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(14 215)	(1 740)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 953 673	2 425 383
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	679 367	575 728
	Salaires et traitements*					FY	14 678 980	12 025 965
	Charges sociales (10)					FZ	2 904 124	2 302 113
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	591 826	516 516
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	34 886	13 489
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	59 406	35 466
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	22 511 411	18 492 970
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 328 487	1 561 743
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 267	1 259
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3 267	1 259
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 267	1 259
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 331 755	1 563 002

Cegid Quadra

Dossier N° 000006 en Euros.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12 937	72 464
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	30 223	41 990
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	43 159	114 453
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	31 423	11 909
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	25 953	36 063
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	57 376	47 971
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(14 216)	66 482
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	159 635	265 251
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	280 850	417 746
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	23 886 325	20 170 425
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	23 009 271	19 223 938
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	877 054	946 487

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

			Exercice N	Exercice N-1
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	10 277	
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	26 395	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	52 314	32 053
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 ; dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	57 375	43 160

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Cf état annexe	26 395	10 277

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000006 en Euros.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE SAPHIR 30/09/2022

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSIONS IMMOBILISATIONS	25 953	30 223
EXERCICES ANTERIEURS	23 735	12 937
AMENDES CONTRAVENTIONS	590	
PENALITES SUR MARCHES	7 097	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE SAPHIR 30/09/2022

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
REGUL COTISATIONS AGRR	21 541	
REGUL COMPTES FOURNISSEURS	2 194	4 301
REGUL ANTERIORITE SOLDES		5 314
REMBOURSEMENT CAUTION HERBIERS		396
REGUL MUTUELLE		266
REGUL COMPTES CLIENTS	2 660	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	1 741 222	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM	9 710	KN		KO	
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]		KP	3 413	KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	2 166 853	KT		KU	428 597
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	34 156	KW		KX	1 929
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	1 230 363	KZ		LA	261 317
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	56 184	LC		LD	8 258
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	3 500 680	LO		LP	700 101
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	42 083	1U		1V	4 979
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	42 083	LR		LS	4 979
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	5 283 985	ØH		ØJ	705 080

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	1 741 222	1X	1 741 222
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	9 710	MF	9 710
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	3 413	MI	3 413
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	147 467	MK	2 447 984	ML	2 447 984
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	36 084	MO	36 084
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	28 722	MQ	1 462 959	MR	1 462 959
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	6 738	MT	57 704	MU	57 704
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG	182 926	NH	4 017 854	NI	4 017 854
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	6 600	2F	40 462	2G	40 462
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ	6 600	NK	40 462	2H	40 462
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	189 526	ØL	5 799 539	ØM	5 799 539

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000006 en Euros.

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 30092022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE SAPHIR

Néant [X] *

CADRE A

		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° 000006 en Euros.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	14 646	PF		PG		PH	14 646
TOTAL I		RK	14 646	RM		RN		RO	14 646
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	5 456	PS	972	PT		PU	6 428
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	2 214	PW	588	PX		PY	2 802
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 568 830	QA	386 669	QB	123 020	QC	1 832 479
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	20 151	QE	4 142	QF		QG	24 293
	Matériel de transport	QH	750 549	QI	194 674	QJ	28 722	QK	916 502
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	45 258	QM	4 780	QN	5 231	QO	44 807
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	2 392 458	QV	591 826	QW	156 973	QX	2 827 312
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	2 407 104	QP	591 826	QQ	156 973	QR	2 841 957

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000006 en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A	6B	6C	6D
	sur immobilisations - corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
	sur immobilisations - titres de participation	9U	9V	9W	9X
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U 49 640	6V 23 485	6W 352 726
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY 49 640	TZ 23 485	UA 352 726
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB 49 640	UC 23 485	UD 352 726
	Dont dotations et reprises - d'exploitation		UE 34 886	UF 23 485	
	Dont dotations et reprises - financières		UG	UH	
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 · ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	40 462	UV	0	UW	40 462
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	508 730		(0)		508 730
	Autres créances clients	UX	4 260 626		4 260 626		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	34 545		34 545		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	727		727		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	392 134		392 134		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	44 972		44 972		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	165		165		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	21 604		21 604		
	Charges constatées d'avance	VS	38 926		38 926		
	TOTAUX	VT	5 342 891	VU	4 793 699	VV	549 192
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	4 129	4 129		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	682 878	682 878		
Personnel et comptes rattachés		8C	2 296 119	2 296 119		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	914 371	914 371		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 105 567	1 105 567		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	412 154	412 154		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	182 698	182 698		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	281	281		
TOTAUX		VY	5 598 198	VZ 5 598 198		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° 000006 en Euros.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABER-PROPRETE SAPHIR
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 246 700 euros
Siège social : 4 rue Henri Pollès, ZAC de Mivoie
35136 ST JACQUES DE LA LANDE
423 712 934 RCS RENNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 23 MARS 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 877 054 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 877 054 euros

A titre de dividende global à l'associée unique.....500 000 euros
Soit 202,68 euros par action

Le solde, soit la somme de.....377 054 euros
En totalité au compte « autres réserves » s'élevant ainsi à 4 538 930 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 23 mars 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 500 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende global	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement	Dividende par titre
30/09/2021	569 877 €	0 €	569 877 €	231,00 €
30/09/2020	334 988 €	0 €	334 988 €	135,79 €
30/09/2019	400 000 €	0 €	400 000 €	162,14 €

Certifié conforme
LA PRESIDENTE
Société ABER
Représentée par Madame Sophie GADONNEIX

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

GROUPE GORIOUX
QUIMPER

GORIOUX FARO ET ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Conseil Régional de Bretagne

EXEMPLAIRE A ADRESSER AU GREFFE

S.A.R.L. ABER PROPRETE SAPHIR

4, Rue Henri Pollès
ZAC de Mivoie
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2022

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

S.A.S.U. ABER PROPRETE SAPHIR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

A l'associée unique,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABER PROPRETE SAPHIR relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Apurement des soldes clients

Risque identifié

A la clôture de l'exercice écoulé, les créances clients s'élevaient à 4.683 K€, y compris 509 K€ de créances douteuses ou à risque.
Le caractère recouvrable de ces créances constitue selon nous un élément essentiel dont il convient de s'assurer.

Notre réponse

A cet effet, nous avons contrôlé le dénouement et la correcte évaluation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

- ✓ En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce n'ont pas pu être communiquées, le système d'information de la société ne permettant pas d'extraire l'ensemble des informations prévues. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5- Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Quimper, le 6 mars 2023

Pour le commissaire aux comptes
Gorioux Faro & Associés

Claude FARO

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE SAPHIR — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 4 RUE HENRI POLLES 35136 ST JACQUES — Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 42371293400151 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 30092022 Net 3	N-1 30092021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 016	AG 6 016		
	Fonds commercial (1)	AH	1 726 577	AI	1 726 577	1 726 577
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	8 630	AK 8 630		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	13 123	AQ 9 230	3 893	5 453
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 447 984	AS 1 832 479	615 504	557 141
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 556 747	AU 985 602	571 145	473 183
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	40 462	BI	40 462	40 083
	TOTAL (II)	BJ	5 799 539	BK 2 841 957	2 957 582	2 802 437
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	76 129	BM	76 129	59 607
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 769 355	BY 352 726	4 416 630	4 049 094
	Autres créances (3)	BZ	494 148	CA	494 148	891 380
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	300 000	CE	300 000	200 000
	Disponibilités	CF	4 613 019	CG	4 613 019	4 000 969
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	38 926	CI	38 926	27 714
	TOTAL (III)	CJ	10 291 577	CK 352 726	9 938 851	9 228 765
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	16 091 116	1A 3 194 683	12 896 433	12 031 202

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 0 | (3) Part à plus d'un an CR 508 730
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations | Stocks | Créances

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 000006 en Euros

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 246 700)	DA	246 700	246 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 599 997	1 599 997
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	24 670	24 670
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 161 876	3 785 266
	Report à nouveau	DH	387 939	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	877 054	946 487
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	7 298 235	6 603 120
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 129	6 314
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	682 878	678 865
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 728 211	4 535 909
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	182 698	206 815
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	281	180
	TOTAL (IV)	EC	5 598 198	5 428 082
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 896 433	12 031 202

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 598 198	5 428 082
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

GORIOUX - F... COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

Cegid Quadra

Dossier N° 000006 en Euros

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC	356 350		FC	356 350	351 738
	Production vendue biens*	FD / FE / FF			FF		
	Production vendue services*	FG / FH / FI	23 407 685		FI	23 407 685	19 642 655
	Chiffres d'affaires nets*	FJ / FK / FL	23 764 035		FL	23 764 035	19 994 393
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	75 799	60 247
	Autres produits (1) (11)				FQ	64	73
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	23 839 898	20 054 713
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	623 364	600 050
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(14 215)	(1 740)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	2 953 673	2 425 383
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	679 367	575 728
	Salaires et traitements*				FY	14 678 980	12 025 965
	Charges sociales (10)				FZ	2 904 124	2 302 113
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	591 826	516 516
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	34 886	13 489
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	59 406	35 466
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	22 511 411	18 492 970
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 328 487	1 561 743
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	3 267	1 259
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	3 267	1 259
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	3 267	1 259
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 331 755	1 563 002

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° 000006 en Euros

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12 937	72 464
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	30 223	41 990
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	43 159	114 453
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	31 423	11 909
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	25 953	36 063
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	57 376	47 971
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(14 216)	66 482
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	159 635	265 251
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	280 850	417 746
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	23 886 325	20 170 425
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	23 009 271	19 223 938
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	877 054	946 487
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	10 277	
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	26 395	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	52 314	32 053
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe) (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	57 375	43 160

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Cf état annexe	26 395	10 277

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

Dossier N° 000006 en Euros

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ANNEXE AU BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

A - REGLES ET METHODES COMPTABLES

a) Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

b) Les principes comptables appliqués par la société ABER PROPRETE SAPHIR sont principalement les suivants :

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les fonds de commerce sont valorisés à leur valeur d'achat. L'appréciation se fait au regard de la valeur de marché.
Si la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constatée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

GORIOUX - FAYO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIÉS

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

- Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	1 an
Installations techniques matériel et outillage	1 à 3 ans
Agencements divers	3 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	3 ans
Mobilier	10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs, toute obligation du Groupe à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Résultat exceptionnel

Les évènements dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

c) Changement de méthodes comptables

Néant.

GORIOUX - FAYO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIÉS

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

B - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- La société Aber Propreté Saphir a absorbé au 1er mars 2022 la société Aber Atlantique au terme d'un traité de fusion en date du 19 janvier 2022.
  La fusion est devenue définitive le 1er mars 2022 approuvée par une décision de l'associé unique avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er octobre 2021.
- Transformation de la forme juridique de la société du statut de S.A.R.L. au statut S.A.S. par décision de l'associé unique en date du 1er mars 2022.

C – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Néant

D - NOTES SUR LE BILAN

▪ BILAN ACTIF

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs en K euros	30/09/2021	Acquisitions	Diminutions	30/09/2022
Immobilisations incorporelles	1 741			1 741
Agencements des constructions	13			13
Installations techniques, mat. & outill. industriels	2 003	591	147	2 447
Installations générales agencements divers	23	13		36
Matériel de transport	1 117	375	29	1 463
Matériel de bureau et mobilier	52	13	7	58
Total	**4 949**	**992**	**183**	**5 758**

2. Fonds de commerce

Fonds commercial en K€	Valeur brute	Amort/Prov.	Valeur nette	Taux
Fonds achetés	531		531	0
Mali technique Force 4	1 196		1 196	
Total	**1 727**	**0**	**1 727**	**0**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

3. Immobilisations financières

Valeurs en K euros	30/09/2021	Augmentations	Diminutions	30/09/2022
Prêts & autres immobilisations financières	40	7	7	40
Total	**40**	**7**	**7**	**40**

4. Amortissements et provisions

1. Amortissements

Valeurs en K euros	30/09/2021	Augmentations	Diminutions	30/09/2022
Immobilisations incorporelles	15			15
Agencements des constructions	8	1		9
Installations techniques, mat. & outill. industriels	1 446	510	123	1 833
Installations générales agencements divers	10	14		24
Matériel de transport	668	278	29	917
Matériel de bureau et mobilier	41	10	5	46
Total	**2 188**	**813**	**157**	**2 844**

2. Provisions

Valeurs en K euros	30/09/2021	Dotations	Reprises	30/09/2022
Amortissements dérogatoires				
Total provisions réglementées	0	0	0	0
Pour impôt				
Autres provisions (Prud'hommes)	0			0
Total provisions pour charges	0	0	0	0
Sur stocks et en cours				0
Clients	326	50	24	352
Total provisions pour dépréciation	326	50	24	352
Total	**326**	**50**	**24**	**352**
- exploitation		35	23	
- financier				
- exceptionnel				

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

5. Créances

1. Etat des créances

Valeurs en K euros	Montant	à 1 an au plus	à plus d'un an
Autres immobilisations financières	40		40
Créances clients et comptes rattachés	4 769	4 261	509
Personnel et comptes rattaches	35	35	
Créances sociales	1	1	
Etat créances fiscales	437	437	
Créances groupe (C/C)	0	0	
Débiteurs divers	22	22	
Charges constatées d'avances	39	39	
Total	**5 343**	**4 795**	**549**

2. Charges constatées d'avance

Valeurs en K euros	Montant
Charges d'exploitation	39
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	0
Total	**39**

3. Produits à recevoir

Valeurs en K euros	Montant
Clients, factures à établir	30
Fournisseurs avoirs à recevoir	4
Total	**34**

▪ BILAN PASSIF

1. Capital social

Le capital social, soit 246 700 euros, est composé de 2 467 parts sociales de nominal 100 €.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres en K€	Montants
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	**6 603**
Variation du capital	
Prime de fusion	
Résultat de l'exercice	877
Report à nouveau suite fusion Aber Atlantique	388
Distribution de dividendes	-570
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	**7 298**
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	**695**

3. Dettes

1. Etat des dettes

Valeurs en K euros	Total	à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	4	4		
Fournisseurs et comptes rattachés	683	683		
Personnel et comptes rattachés	2 296	2 296		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	914	914		
Dettes fiscales	1 518	1 518		
Groupes et associés				
Autres dettes	183	183		
Produits constatés d'avance				
Total	**5 598**	**5 598**	**0**	**0**

Toutes les dettes ont des échéances inférieures à 1 an.

2. Charges à payer

Valeurs en K euros	Montant
Contribution Economique Territoriale	126
Formation continue	67
Effort construction	100
Taxe d'apprentissage	42
Comité d'entreprise	70
Clients, avoirs à établir	64
Fournisseurs, factures non parvenues	15
Participation	160
Forfait social	32

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Congés payés	906
Charges sociales et fiscales sur congés payés	216
Primes conventionnelle	78
Charges sociales et fiscales sur primes conventionnelle	17
Primes annuelle	169
Charges sociales et fiscales sur primes annuelle	70
Taxes sur Véhicules	1
Contribution Organic	7
agefiph	14
Total	**2 154**

E – NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Ventilation du chiffre d'affaires

1. Répartition par secteur d'activité

Valeurs en K euros	Montant
Ventes de marchandises	356
Production de services	23 408
Total	**23 764**

2. Répartition par zone géographique

Valeurs en K euros	Montant
France	23 764
Total	**23 764**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

2. Détail du résultat exceptionnel

Valeurs en K euros	Charges	Produits
Sur Exercice Antérieurs		
Cessions d'immobilisations	26	30
Pénalités sur marchés	7	
Amendes pénalités	1	
Charges diverses sur exercices antérieurs	24	13
Total	**58**	**43**

F – AUTRES INFORMATIONS

1. Ventilation de l'effectif moyen

Cadres	7
Agents de maitrise	36
Employés	28
Ouvriers	529
Total	**600**

2. Engagement en matière de retraites

Le montant global des engagements retraite s'élève à 83 966 €.

Hypothèses de calculs retenues

- Taux d'actualisation : 3,80 %.
- Augmentation annuelle des salaires : 2% constant pour les catégories cadres et non cadres.
- Départ en retraite prévu à l'âge de 65 ans pour les catégories cadres et non cadres.
- Taux de rotation : moyen pour les catégories cadres et non cadres.
- Taux de charges sociales patronales : 41 % pour les catégories cadres et non cadres.
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2016-2018.
- La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis.

Ces indemnités concernent les salariés administratifs.

3. Société établissant des comptes consolidés

Les comptes de la société ABER PROPRETE SAPHIR S.A.S. sont inclus dans les comptes consolidés de la société ABER S.A.S. par la méthode de l'intégration globale.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

4. Litiges sociaux

Des litiges prud'homaux sont en cours au 30/09/2022, les demandes s'élèvent à 105 K€. Compte tenu de l'état d'avancement des procédures et au regard des éléments des dossiers, aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes au 30/09/2022 concernant ces litiges.